

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DU BUDGET

La Vice-Ministre

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DU
SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE
2017 PAR SON EXCELLENCE MADAME LA
VICE-MINISTRE DU BUDGET**

Kinshasa, Juillet 2016

**Honorables Sénateurs, Honorables Députés ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires
au développement ;
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de
l'Administration Publique ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
Monsieur le Coordonnateur du COREF ;
Mesdames et Messieurs les Délégués de la Société Civile ;
Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.**

Au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget en congé, je vous remercie d'avoir rehaussé de votre présence ce 5^{ème} séminaire d'orientation budgétaire qu'organise le Gouvernement de la République, à travers le Ministère du Budget.

Mes remerciements s'adressent également aux gouvernements britannique et belge ainsi qu'à la Banque Mondiale à travers le Projet Profit Congo coordonné par le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques, COREF en sigle, pour leur précieuse contribution dans l'organisation de ces assises.

L'objectif de ce séminaire est d'une part, de revisiter ensemble et en toute transparence, les grandes orientations qui devront soutenir les politiques publiques à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années pour une meilleure mobilisation des ressources budgétaires.

Et d'autre part, de proposer des mesures susceptibles d'améliorer la qualité de la dépense publique dans l'optique de la gestion axée sur les résultats que le Gouvernement de la République s'efforce de mettre en œuvre sous la houlette de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

Ainsi, les discussions pour cette session vont concerner la trajectoire des finances publiques, en recettes comme en dépenses, définie dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme pour la période 2017-2019, cadre qui trouve son fondement à l'article 13 de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques.

Honorables Sénateurs, Honorables Députés ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.

Le Gouvernement de la République, sous le pilotage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, élabore depuis quelques temps, le Plan National Stratégique de Développement, PNSD en sigle, qui incarne la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, de développer notre pays à l'horizon 2050.

Ce Plan qui se fonde sur quatre axes, vise à répondre aux besoins sociaux immédiats de la population et à assurer la transformation structurelle de l'économie, par l'acquisition des connaissances et des technologies, lesquelles vont générer les innovations nécessaires considérées comme de véritables piliers de tout processus de développement.

Au regard du Plan National Stratégique de Développement et du Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2017-2019, **la politique budgétaire de l'exercice 2017** va favoriser la mobilisation accrue des recettes et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de la dépense publique.

En matière de recettes, l'accent doit être mis sur la poursuite de la mise en œuvre des mesures de stabilisation et de relance économiques adoptées par le Gouvernement ainsi que sur les ressources innovantes, en accordant une place de choix à l'économie verte et à l'économie bleue. Le Gouvernement entend poursuivre la diversification de l'économie pour accroître dans le Produit Intérieur Brut, la part relative à l'exploitation des forêts, de la faune, de la flore et des ressources aquatiques.

Concernant les dépenses, les allocations budgétaires doivent refléter davantage les stratégies sectorielles, tout en tenant compte des priorités géographiques, en vue de l'équité et de l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques.

A cet effet, le Gouvernement mettra l'accent sur les politiques de treize secteurs retenus comme prioritaires pour la mise en œuvre progressive des budgets-programmes.

A titre illustratif, dans **le secteur de l'Enseignement Primaire et Secondaire,** le Gouvernement entend améliorer la qualité de l'enseignement par la construction, l'équipement et la réhabilitation des écoles, l'amélioration de l'environnement de l'apprentissage et la réforme du dispositif de formations initiale et continue des enseignants.

Dans le secteur de la santé, le Gouvernement vise l'amélioration de l'offre et de la qualité des services de santé, des performances en matière de prévention et de lutte contre les maladies, de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, de leur état nutritionnel ainsi que le renforcement du dispositif de santé communautaire.

Sur le plan agricole, l'objectif du Gouvernement est de redynamiser ce secteur et de le valoriser grâce à la création des Centres de Développement Intégré et des Parcs Agro-Industriels. Les orientations retenues sont la construction des infrastructures de production et de distribution, l'assainissement du climat des affaires et le développement des programmes de formation adaptés et de la recherche agro-pastorale.

Concernant les secteurs à lois de programmation ou à grandes réformes, l'action du Gouvernement va consister à la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation de la Police et de celle de la réforme sur l'Armée en vue de la protection des personnes et de leurs biens ainsi que la préservation de l'intégrité territoriale.

Honorables Sénateurs, Honorables Députés ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;
Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires
au développement;
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux de
l'Administration Publique ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux;
Monsieur le Coordonnateur du COREF ;
Mesdames et Messieurs les Délégués de la Société Civile ;
Distingués Invités, Mesdames et Messieurs.

Pour cadrer l'ensemble des discussions autour des politiques sus-évoquées et sur les moyens de leur financement, les présents travaux devront s'organiser autour des thèmes axés sur la planification Stratégique de Développement, la programmation budgétaire et la budgétisation des politiques publiques.

Ainsi, j'invite les séminaristes à donner le meilleur d'eux-mêmes au cours de ces travaux, de manière à proposer à la fois des pistes de mobilisation accrue des recettes et d'amélioration de la qualité de la dépense, susceptibles de permettre au Gouvernement de la République de répondre adéquatement aux besoins de la population.

Par ailleurs, je lance un appel aux partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux de la RDC pour appuyer davantage les efforts du Gouvernement en rapport avec le financement des gaps dégagés dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2017-2019.

Sur ce, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget, je déclare ouvert le Séminaire d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2017.

Je vous remercie.

**Pour le Ministre d'Etat, Ministre du
Budget,**

Me Ernestine NYOKA KAYIBA

Vice-Ministre